

Opération de Développement Rural de Braives
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du mardi 18 février 2025 à Hosdent

Présences :

BAECKE Olivier	P
BATAILLE Cécile *	E
BELTRAME Vanessa	A
BIERNAUX Judith	E
BOSTEELS Xavier	A
BOXUS Nathan *	P
BRAECKMAN Bernard	A
BRASIO Julia	P
BURON Catherine *	P
CAUDRON Christelle	E
CHAMPAGNE Marielle	E
CHANTRY Jean-Paul	A
COLIN Paul-Emile	E
DANTINNE Gary	P
DANTINNE Jacques	P
DE COCK Christian	P
DE SPIEGELEER Robert	A
DEBROUX Laurent *	P
DEGEE Eric	P
DELCOMMINETTE Eric	A
DENIS Colette	P
DOCQUIER Edgard	A
du FONTBARE Nicolas*	P
DUFOUR René-Fernand	E

FOHN Valérie	E
GERARD Inès	E
GHENNE Jean-Christophe	E
GODFROID Thierry	P
HAUDESTAINE Lucien	P
KOLLASCH Jean-Marie	P
LAMBERT Edmée	P
LEBRUN Malika *	P
LEUNEN Sébastien	P
LOUIS Bruno	P
LOUVEAU Philippe	A
MARNEFFE Karelle	E
MARS Marie -Agnès	P
MICHIELS Isabelle	A
NEEFS Luc	P
PONCELET André	A
SERVAIS Bruno	P
THIANGE Maxime	E
TOMBALLE Jean-Marie	A
VAN ASSELT Laurent *	P
VAN DEN BROECK Marc	P
VAN EGROO Tristan	P
VANESSE Marc	E
Membres Invités	
CORNET Frédéric	A
LAHAYE SOPHIE	P

*mandataire communal P= Présent ; E=Excusé ; A= Absent ; D=Démissionnaire

26 membres CLDR - 12 excusés et 11 absents.

Vincent GERMEAU, agent ADL de la Commune de Braives

Aurélie VANDEBERG, agent de développement FRW.

Ordre du jour

- Accueil des nouveaux membres
 - o Rappel du contexte de l'ODR
 - o Présentation
- Bilan mi-parcours du PCDR et rapport annuel
 - o Bilan des objectifs en regard des projets menés
 - o Bilan du fonctionnement de la CLDR (missions/ rôle)
- Information : état d'avancement Maison de village de Ciplet.

Divers demandé par Thierry Godfroid : souhait de réfléchir où l'implication de la CLDR serait possible/pertinente dans la mise en œuvre de projets. Ce point sera abordé via les discussions par table.

La présentation de la réunion est disponible via ce lien :

https://drive.google.com/file/d/19Vv_S_KqE797Mh9e9pig6hChyoSFeOWo/view?usp=sharing

1. Accueil des nouveaux membres

Nicolas du Fontbaré, échevin en charge du développement rural accueille les participants et préside sa première séance. C'est l'occasion de remercier l'ancien président Bruno Louis, qui a souhaité continuer à participer à la dynamique mais en tant que citoyen.

L'article paru dans le bulletin communal de janvier pour inviter les citoyens à rejoindre la CLDR a porté ses fruits : plusieurs citoyens ont répondu à l'appel dont certains sont présents à la réunion. Il est rappelé que c'est le Conseil communal de mars qui validera l'actualisation de la composition de la CLDR.

Le compte-rendu de la CLDR du 21 janvier est ensuite approuvé, sans commentaire particulier.

Aurélie Vandeberg poursuit la réunion en rappelant ou informant sur :

- Le rôle de la FRW (organisme indépendant qui accompagne +/- 135 communes en Wallonie) ;
- Les grands principes d'une opération de développement rural (ODR) ;
- Le rôle de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de ses 3 groupes de travail (nature, mobilité, agriculture).
- Le PCDR qui regroupe des projets aux thématiques et sources de financement variés.

Une ligne du temps qui précise les étapes de l'ODR de Braives est également présentée aux participants. La deuxième opération a débuté en 2017 ; le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été approuvé par le Gouvernement wallon en 2019. La Commune peut dès lors solliciter des subsides DR auprès de la Wallonie jusqu'en 2029.

La FRW propose ensuite des animations pour faire connaissance de manière ludique dont la file d'ancienneté dans la commune.



2. Bilan des objectifs en regard des projets menés

Trois objectifs sont visés à la réunion :

- Réaliser le rapport annuel de l'opération - les communes qui disposent d'un PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon et qui bénéficient de conventions en Développement rural (DR) ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur ODR.

- Réaliser le bilan à mi-parcours des 10 ans - obligation décrétable qui permet également de préparer la suite de mise en œuvre.
- Rencontrer le souhait de la CLDR formulé l'année passée d'avoir une vue globale par thème (enjeux) de l'opération.

Pour réaliser ces 3 missions, un exercice par table est proposé à la CLDR. Les participants sont regroupés de manière aléatoire en sous-groupes. Les 4 grands enjeux du PCDR sont répartis sur les tables. Derrière chaque enjeu, les projets du PCDR sont classés en 2 colonnes (projets initiés/projets en attente).

Ces affiches présentes aux tables sont disponibles via ce lien : https://drive.google.com/drive/folders/1EH5-rXUxMZ4zohLHlmfbc_hLqpDmBR7H?usp=sharing

Un autre élément également présent sur ces affiches est le lien entre les projets du PCDR et la nouvelle déclaration de politique communale. La FRW a rencontré le nouveau collège mi-janvier - l'occasion d'échanger sur les projets du PCDR et les priorités du Collège. Il en ressort une volonté de poursuivre les projets déjà en cours et les groupes de travail initiés en nature, mobilité et agriculture. Certains projets ont été épinglés comme non prioritaires pour le Collège :

- Projet 3.4 Création d'un centre de l'innovation et de la transition
- Projet 3.6 Création d'une maison de hameau à Pitet
- Projet 3.12 Création d'une maison de village à Braives

Et un projet est retiré suite à la vente de la salle du Troubadour à Latinne (Projet 3.25 - Acquisition et aménagement de la salle le troubadour en maison rurale à Latinne).

Durant 10 minutes à chaque table, les groupes sont invités à :

- 1) Prendre connaissance des projets.
- 2) Réaliser un positionnement individuel (via une gommette à placer sur un gradient (allant d'objectif atteint à objectif non -atteint)
- 3) Répondre aux questions : « Où voyez-vous une implication de la CLDR ? Sur quel projet ? De quelle manière ? ».

Retour de l'évaluation par grands enjeux et objectifs sous-jacents

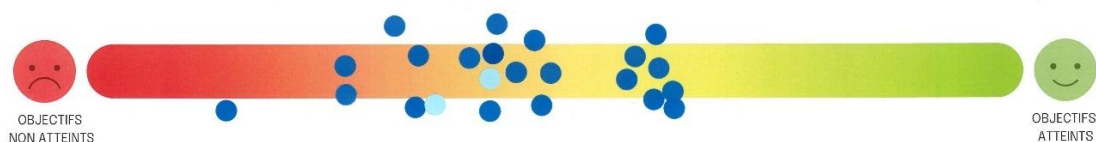
DÉFI BRAIVES, COMMUNE + 100 EMPLOIS

ÉCONOMIE LOCALE



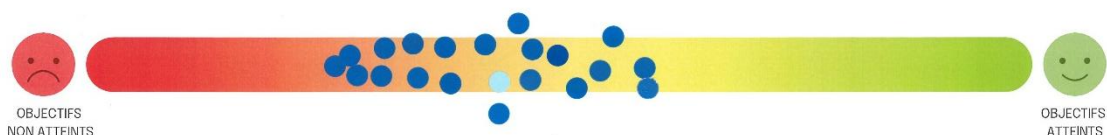
DÉFI BRAIVES, COMMUNE DU SAULE

BIODIVERSITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EAU



DÉFI BRAIVES, COMMUNE ZÉRO CARBONE

MOBILITÉ ÉNERGIE HABITAT



DÉFI BRAIVES, COMMUNE CONNECTÉE

SERVICE À LA POPULATION VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION



Bilan assez mitigé, la mise en place des projets et leur concrétisation prend du temps, beaucoup d'énergie à mettre en place. L'exercice n'est pas évident à réaliser car on ne se rappelle plus toujours ce qu'il y a derrière chaque projet.

L'économie locale est particulièrement pointée négativement alors qu'en matière de communication, vie associative et services à la population la tendance va vers des objectifs davantage atteints.

La dynamique présente via les groupes de travail nature, agriculture, mobilité permettent de mettre en place des actions plus concrètes. Un Groupe de travail économie pourrait participer à améliorer la tendance sur ce thème ? à voir si pertinent.

Concernant la méthode d'évaluation avec la gommette à placer, certains participants soulignent que l'observation du positionnement des autres participants pourrait engendrer un effet de conformisme. Cela se devine dans la forme des nuages. En revanche, dans le Défi "Nature, aménagement du territoire et eau", la répartition plus dispersée témoigne d'un positionnement plus affirmé (plus évident) des participants pour cet enjeu.

Implication CLDR

Au terme des 4 tables de discussion, le rapporteur de chaque sous-groupe devait prendre la parole pour synthétiser les réflexions de son groupe quant à l'implication de la CLDR dans certains projets futurs. L'exercice n'ayant pas été compris par tous. Il est proposé d'en discuter en plénière dont voici les projets cités :

- (re) lancer un groupe de travail économie
- Projets vergers (3.2), jardins (1.4), Mehaigne aux Braivois (3.3) en lien avec démarches déjà lancées du GT nature et mobilité pour les sentiers.
- Entrée de village (2.13) et charte paysagère (2.5).
- Charte évènementielle (2.14)
- Bibliothèque virtuelle : implication des citoyens (CLDR et autres) dans la création et la maintenance.
- Création et maintenance d'une plateforme numérique de mise en relation de bénévoles pour des personnes nécessitant de l'aide/ assistance. Vincent informe le groupe du projet du GAL autour d'une plateforme collaborative d'échange de services.
- Avoir des nouvelles personnes ayant participé à l'expérience 1 an – 0 déchets.

Autres réflexions sur les projets :

- Faire vivre les lieux déjà existants et en lien avec le projet de mutualisation d'outils pour indépendants (3.14). Exemple avec la nouvelle halle, ne faut-il pas y stimuler l'échange d'idées, entraide au niveau horeca, transformation, ... dans ce lieu (comme les espaces de coworking) ? Il existe déjà le « comité des utilisateurs » de la halle, prévu dans le ROI, qui pourrait jouer ce rôle.
- Ne faudrait-il pas, dans la réflexion de la mise à disposition de terres pour le maraîchage (3.1), élargir cette mesure à d'autres formes de diversification, notamment à la culture du chanvre, compte tenu de son intérêt énergétique ?
- Information sur les poêles de masse (intérêt, mise en construction, principe, évaluation et rentabilité)

Pistes pour la suite :

- Pour l'implication des citoyens, important de noter le timing des projets (début, fin, délais nécessaires).
- Demande renouvelée de pouvoir être informé régulièrement sur ce qui est mis en place par les acteurs du territoire (ADL, GAL, PN, POLLEC ...).
- Pour la programmation des projets des 5 dernières années, mettre en avant ce qui apporte un plus pour les gens. Ce qui est faisable, réaliste, et budgétairement possible.

3. Bilan du fonctionnement de la CLDR

Chaque membre est invité à se positionner individuellement sur une série de questions sur le fonctionnement de la CLDR via un questionnaire en ligne. 19 personnes ont complété le questionnaire, les résultats sont diffusés directement en réunion.

1 Les membres de la CLDR connaissent leur rôle, le règlement d'ordre intérieur et les missions de la commission. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (11 %)
- Atteint en grande partie (53%)
- Partiellement atteint (26%)
- Pas du tout atteint (10 %)

Les membres de la CLDR relève qu'ils ne connaissent pas bien le règlement d'ordre intérieur

2. Chaque membre se sent libre de s'exprimer quand et de la manière dont il le souhaite. La CLDR est un lieu de débat démocratique. Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (32 %)
- Atteint en grande partie (32%)
- Partiellement atteint (21%)
- Pas du tout atteint (16 %)

Difficile d'évaluer, sentiment pour certains que la dynamique participative peut changer avec la nouvelle majorité.

3. Les membres de la CLDR dégagent du temps pour jouer un rôle actif de relais entre le pouvoir communal et les habitants qu'ils représentent. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (16%)
- Atteint en grande partie (37%)
- Partiellement atteint (47%)
- Pas du tout atteint (0%)

4. Les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, comprendre les politiques menées, analyser une situation, comprendre des blocages ou des rapports de force... Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (10%)
- Atteint en grande partie (37%)
- Partiellement atteint (47%)
- Pas du tout atteint (5%)

5. Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de la commune. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (11%)
- Atteint en grande partie (48%)
- Partiellement atteint (42%)
- Pas du tout atteint (0%)

6. Des groupes de travail spécifiques et ouverts à l'ensemble de la population sont mis en place pour accompagner les thématiques ou projets qui le nécessitent. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (37%)
- Atteint en grande partie (53%)

- Partiellement atteint (11%)
- Pas du tout atteint (0%)

7. Les membres de la CLDR participent activement à la mise en œuvre de certains projets, ils « mettent la main à la pâte ». Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (16%)
- Atteint en grande partie (32%)
- Partiellement atteint (53%)
- Pas du tout atteint (0%)

8. La CLDR est consultée par la Commune pour l'élaboration d'autres outils stratégiques communaux. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (11%)
- Atteint en grande partie (16%)
- Partiellement atteint (69%)
- Pas du tout atteint (11%)

9. La CLDR est le lieu de cohésion des actions menées par chacun (l'administration communale, le CPAS, les autres acteurs locaux, les associations...). La CLDR essaie d'éviter que chacun ne travaille dans son coin. Elle tente de regrouper les énergies dans une même direction. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (11%)
- Atteint en grande partie (53%)
- Partiellement atteint (21%)
- Pas du tout atteint (16%)

10. La CLDR est représentative de l'ensemble de la population (villages, tranches d'âge, secteurs socioprofessionnels, intérêts politiques, etc.). Les membres veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (11%)
- Atteint en grande partie (53%)
- Partiellement atteint (32%)
- Pas du tout atteint (5%)

11. La participation de la CLDR est bonne, tant pour les citoyens que pour les représentants politiques. Les membres sont soit présents, soit excusés. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (5%)
- Atteint en grande partie (53%)
- Partiellement atteint (37%)
- Pas du tout atteint (5%)

Jaques déplore le manque de membres et surtout l'essoufflement des personnes de départ. Il faut vraiment améliorer la communication sur ce que la CLDR met en place comme action et projet pour être mieux connue des citoyens.

12. Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales. Selon vous, ce point est :

- Totalement atteint (42%)
- Atteint en grande partie (48%)
- Partiellement atteint (10%)
- Pas du tout atteint (0%)

Si on demande à ChatGPT de faire l'analyse des résultats du questionnaire voici ce qui en ressort en 7-8 lignes :

« Les membres connaissent globalement leur rôle, mais la compréhension du règlement d'ordre intérieur reste à améliorer. La liberté d'expression et la dynamique participative sont mitigées, bien que certains espoirs émergent quant à l'impact de la nouvelle majorité. Le rôle de relais entre la commune et les habitants est partiellement assuré, tout comme l'accès à une information claire sur les enjeux communaux. Si la CLDR est perçue comme utile, un manque de participation aux décisions est ressenti. Les groupes de travail fonctionnent bien, mais l'implication dans la mise en œuvre des projets reste limitée. Enfin, la convivialité des réunions est largement reconnue, et la représentativité de la CLDR est jugée plutôt bonne, bien que perfectible. »

Est-ce un bon résumé ?

4. Information sur l'état d'avancement de la maison de village de Ciplet

Le projet de rénovation de la maison de village de Ciplet (1.1) progresse. Le permis d'urbanisme a été délivré début décembre. L'auteur du projet a travaillé sur l'élaboration du cahier des charges des travaux, un document essentiel pour la mise en œuvre concrète du chantier sur lequel la tutelle a remis un avis favorable. La prochaine étape repose désormais sur le Conseil communal, qui devra se prononcer sur l'ensemble du projet définitif.

Ensuite il faudra attendre le retour de la Ministre pour attribuer la deuxième partie du subsidés (travaux) et ainsi avoir l'accord pour lancer les démarches d'adjudication.

5. Prochaines étapes en 2025

- GT mobilité :
- GT agriculture : évènement 2025 ?
- GT Nature : action 2025 (gare) + semaine de l'arbre
- CLDR mai
- CLDR septembre
- CLDR fin d'année

Aurélie. informe qu'une nouvelle édition de l'appel à projets « Vis mon village » a été lancée. Les candidatures sont attendues pour le 15 avril. Cet appel à projets vise à soutenir les habitants en Wallonie qui s'engagent pour faire vivre leur village. Toutes les infos sont disponibles via le lien suivant : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village>.

Le président clôture la séance à 21h45.

Pour le secrétariat de la CLDR,

Aurélie Vandenberg